

*Maison
de la **F**amille
des **M**askoutains*



PROBLÈMES D'ACCOMMODEMENTS ... VRAIMENT?

**Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques
d'accommodement reliées aux différences culturelles**

Saint-Hyacinthe, le 15 octobre 2007

TABLE DES MATIÈRES

1. <u>Présentation de la Maison de la Famille des Maskoutains et notre intérêt manifesté à l'égard du sujet de la consultation</u>	1
2. <u>Connaître le Québec et les valeurs fondamentales de la nation québécoise</u>	3
3. <u>La diversité culturelle</u>	5
4. <u>La laïcité et les pratiques d'harmonisation (si nécessaire!)</u>	7
5. <u>Saint-Hyacinthe, un exemple d'intégration</u>	8
6. <u>S'impliquer activement et rapidement dans la communauté d'accueil: un moyen efficace d'une intégration réussie</u>	10

1. Présentation de la Maison de la Famille des Maskoutains et notre intérêt manifesté à l'égard du sujet de la consultation

La Maison de la Famille des Maskoutains est un organisme communautaire autonome, dont la mission est d'accueillir les familles et d'aider tous leurs membres, en leur offrant des activités et des services de prévention, d'accompagnement, de soutien et de référence à différentes ressources du milieu, le cas échéant.

Notre organisme facilite la communication en favorisant un climat chaleureux d'écoute et de confiance entre les membres des familles, qu'elles soient traditionnelles, recomposées, de fait, monoparentales, d'accueil ou immigrantes.

Nous avons obtenu notre charte le 2 février 1993 et nous soulignerons donc notre 15^{ème} anniversaire, en février prochain.

En 1999, dans un souci de favoriser la régionalisation de l'immigration à l'extérieur de la région immédiate de Montréal, le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (maintenant le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles) fit de Saint-Hyacinthe un des pôles d'attraction de l'immigration. Il confia à notre organisme le mandat d'accueillir et d'aider à leur installation les personnes réfugiées arrivant dans notre région.

Depuis ce temps, soit 8 ans, nous avons accueilli près de **1, 300** personnes, ce qui n'inclut évidemment pas les autres immigrants indépendants qui n'ont pas fait appel à nos services. Dès leur arrivée à Saint-Hyacinthe, les personnes réfugiées et leur famille sont épaulées par nos employés et bénévoles qui, en plus de l'aide à la recherche d'un logement, ce qui est habituellement complété avant même leur arrivée au pays, les aident dans les premières démarches qu'elles doivent nécessairement faire: inscription à la Sécurité du Revenu, à l'Assurance sociale, à la Caisse populaire, à la Société de l'Assurance-maladie du Québec, à l'école pour les enfants et aux cours de francisation pour les adultes ne parlant pas le français, premiers achats de nourriture, des articles ménagers de base et de vêtements, le cas échéant, etc.

Vous pouvez donc constater que, dès leur arrivée chez nous, ces personnes bénéficient d'un support de tous les instants, afin de les aider à s'intégrer harmonieusement et le plus rapidement possible à la société d'accueil. Cette période de soutien plus intense varie évidemment d'une personne à l'autre, mais dure en moyenne de six mois à un an.

2. Connaître le Québec et les valeurs fondamentales de la nation québécoise

Dans les jours suivant leur arrivée à Saint-Hyacinthe, les adultes réfugiés ne parlant pas le français sont **obligatoirement** inscrits à des cours de **francisation**. Au cours des 33 semaines suivantes, ils doivent s'y consacrer **entièrement**, à raison de 6 heures par jour et 5 jours par semaine et sont même incités à ne pas chercher du travail pendant ce temps. À la fin de cette formation, ils doivent pouvoir se débrouiller en français et, ensuite, apprendre à l'écrire pour être fonctionnels et en mesure de travailler. Ils savent donc, dès leur arrivée au Québec, que le **français** est la langue **essentielle** pour **vivre** au Québec, particulièrement dans un milieu aussi largement francophone qu'est Saint-Hyacinthe. Ce fait est **incontournable** et, comme on le dit fréquemment, **non négociable**. D'ailleurs, personne, à Saint-Hyacinthe, immigrant ou Québécois d'origine, ne penserait un seul instant à contester ce fait indéniable: **ici, on parle français!** Tous savent et acceptent le fait que la connaissance du français constitue le **premier facteur d'intégration** à la société québécoise et ce, même en tenant compte de la situation émotionnelle de la personne immigrante, à son arrivée ici. Elle assume inconditionnellement cet engagement à faire tous les efforts pour bien s'intégrer à sa nouvelle société.

Mais, puisqu'ici, il est question d'accommodements, nous n'y voyons pas de problème: dans notre organisme, il y a des personnes hispanophones et, même, une employée dont la langue maternelle est l'arabe. Bien sûr, cela nous permet d'accommoder les personnes immigrantes parlant l'une ou l'autre de ces langues, le cas échéant. Nous servons également d'interprètes auprès des services de santé et du milieu scolaire. Cependant, nous ne nous engageons **d'aucune façon** à offrir aux personnes immigrantes des services dans l'une des nombreuses langues qu'elles parlent, mais si nous pouvons les accommoder ... pourquoi pas? Nous avons même, dans notre ville, deux cliniques médicales où on trouve des médecins parlant l'espagnol et une caisse populaire où des employés ont appris cette langue, afin de pouvoir servir dans leur langue les nombreux hispanophones vivant à Saint-Hyacinthe. Mais, **en aucun cas**, ces pratiques accommodantes ne remettent en question la **primauté du français** comme seule langue officielle des services offerts à nos concitoyens.

À ce propos, saviez-vous, messieurs les commissaires, que la deuxième langue la plus parlée, à Saint-Hyacinthe, n'est pas l'anglais, mais l'espagnol?

Au cours de la première année suivant leur arrivée à Saint-Hyacinthe, nous offrons également aux personnes réfugiées diverses activités collectives, comme **facteurs d'intégration** à la société d'accueil. Les sujets abordés peuvent porter sur le bail, les services municipaux, de la Protection et de la Sécurité publiques, le régime parlementaire québécois, l'histoire politique du Québec, la Loi de la Protection de la Jeunesse, la déclaration d'impôts, le régime scolaire, etc. Autres **valeurs fondamentales** et **non négociables** que nous faisons connaître aux nouveaux arrivants au Québec: l'égalité **juridique** et **de fait** des femmes et des hommes et les droits inaliénables de nos enfants. Vous constatez donc que nous faisons en sorte d'éviter tout malentendu ou toute ambiguïté concernant les droits et devoirs des uns et des autres, dans notre société. Nous voulons que les personnes immigrantes sachent très rapidement quels sont les us et coutumes des Québécois et quelles sont les règles de fonctionnement de notre vie civile collective. Comme ce n'est évidemment pas tout le monde qui accepte d'emblée cet état de faits, nous devons demeurer vigilants pour éviter les situations désagréables pour les uns et pour les autres.

3. La diversité culturelle

Depuis quelques années, dans le cadre d'un programme du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, soit le Programme d'Appui aux Relations civiques et interculturelles, notre organisme organise des activités sous le thème de la **diversité** et du **rapprochement interculturels**. Ces activités ont pour buts principaux de faciliter la **compréhension mutuelle** entre les personnes immigrantes et les Québécois d'origine et de faire en sorte que les uns et les autres s'enrichissent de leurs différentes **valeurs culturelles**. Dans les années passées, ces activités ont même permis des jumelages entre des personnes immigrantes et d'origine québécoise.

Par exemple, cette année, nous tenons trois types d'activités: d'abord, le 4 octobre, dans le cadre de la **Semaine québécoise des rencontres interculturelles**, des personnes provenant de 12 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine ont tenu kiosque aux Galeries Saint-Hyacinthe, sous le thème de «**Donnons-nous la chance d'apprendre à nous connaître!**». Ces personnes ont répondu aux questions des nombreux visiteurs sur leurs différents modes de vie, leurs religions, les circonstances et motifs qui les ont amenées à Saint-Hyacinthe, leurs costumes et leurs compétences particulières. Quand on sait que, souvent, l'intolérance vient de l'incompréhension et de la peur de l'inconnu, ce type d'activité favorise donc la **compréhension mutuelle** et le **rapprochement interculturel** entre personnes provenant de divers horizons.

Le 7 novembre prochain, comme c'est devenu la coutume depuis quelques années, nous organisons, avec la Ville de Saint-Hyacinthe, une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants de l'année 2006-2007, au cours de laquelle ces personnes signent le livre d'or de la Ville et sont faits symboliquement citoyens de la Ville de Saint-Hyacinthe. Le maire de la ville leur remet une épinglette aux armoiries de la municipalité, comme signe d'**accueil** et de **bienvenue**. Dans un souci d'accueil et d'implication, des immigrants de plus longue date préparent une partie du goûter, qui permet ensuite la fraternisation entre les personnes.

Quelle belle façon d'accueillir des nouveaux arrivants et de les faire se sentir à l'aise et bienvenus dans leur société d'accueil! Ce n'est peut-être pas une pratique d'accommodement, mais c'en est une d'**ouverture** et d'**inclusion**!

Enfin, depuis quelques années, en janvier, février et mars, des personnes provenant de divers pays, souvent de l'Afrique, rencontrent des élèves dans les écoles de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, afin des les sensibiliser aux **différences interculturelles** et de leur faire prendre conscience de leur long cheminement, parsemé d'embûches de toutes sortes, qui les a menées jusqu'à chez nous. N'est-ce pas là un autre moyen privilégié pour créer chez nos jeunes une **ouverture** à la **diversité** et développer chez eux la **tolérance** et la **compréhension** à l'égard de **valeurs culturelles** différentes les unes des autres?

Depuis quelques années, notre organisme, afin de favoriser le **rapprochement interculturel** entre les personnes immigrantes et celles d'origine québécoise, organise une soirée dans le Temps des Fêtes, au cours de laquelle environ 200 personnes de diverses origines goûtent aux spécialités québécoises, mais nous font également goûter aux mets de leur pays respectif. Voilà une autre belle façon de réaliser un véritable rapprochement interculturel entre des personnes provenant d'horizons divers!

De plus, plusieurs personnes immigrantes participent aux nombreuses autres activités offertes par notre organisme à toutes les familles de la région, ce qui constitue indubitablement des occasions de se côtoyer et de mieux se connaître!

4. La laïcité et les pratiques d'harmonisation (si nécessaire!)

Nous ne ressentons pas le besoin d'élaborer longuement sur la laïcité: d'une société largement dominée par l'hégémonie de l'Église catholique, la société québécoise a adopté la modèle de la laïcité. Mais, laïcité **ne signifie aucunement l'évacuation des religions de notre espace de vie**, même si certains groupes ou personnes voudraient qu'il en soit ainsi. D'ailleurs, même si le taux de la pratique religieuse chez les Québécois catholiques est très bas, les églises sont bondées de fidèles lors des deux principales fêtes religieuses chrétiennes: à Noël et à Pâques.

De plus, à Saint-Hyacinthe comme ailleurs, de nombreuses autres églises chrétiennes sont apparues dans notre paysage municipal: on est donc loin d'une société laïque, d'où est absente toute religion, même si tous les citoyens maskoutains de toutes origines s'accommodent fort bien d'un espace public laïc qui ne les empêchent d'aucune façon de pratiquer leur religion, le cas échéant.

Bien sûr, de nombreux concitoyens maskoutains, originaires des pays du Mahgreb, mais aussi de l'Afghanistan et d'Afrique, sont musulmans et observent d'ailleurs, actuellement, le Ramadan. Devons-nous appliquer certains accommodements ou certaines pratiques d'harmonisation, pour leur permettre de pratiquer leur religion? Encore faut-il que s'il y a accommodements, ils soient raisonnables! Une pratique qui nous inciterait à devoir fournir un espace de prière dans notre milieu de travail pour toute personne, quelle que soit sa religion, nous semble déraisonnable! Une pratique qui ferait en sorte qu'un employé entre au travail une heure plus tôt, le matin, et quitte le travail une heure plus tôt, en fin d'après-midi, dans le cadre de l'observation du Ramadan, nous semble tout-à-fait raisonnable!

Nous croyons qu'une telle pratique d'accommodement ne doit pas causer préjudice à l'ensemble du groupe dont fait partie la personne, puisqu'il y aurait là une inéquité à l'égard de l'ensemble des autres membres du groupe.

En cette matière, comme dans toute autre, c'est la règle du simple bon sens et de l'équité qui doit primer!

5. Saint-Hyacinthe, un exemple d'intégration!

Depuis quelques années, cette ville blanche francophone à presque 100% est reconnue comme un exemple d'intégration des personnes immigrantes et ce, aux dires mêmes des représentants du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Loin de nous l'idée de vous présenter une image idyllique de la situation des personnes immigrantes dans notre région, ni celle d'affirmer que nous ne vivons pas certains problèmes reliés à l'immigration. Partout, dans les pays ouverts à l'accueil des personnes réfugiées et immigrantes, on retrouve des problèmes d'ajustement mutuel et de comportements d'intolérance et, même, d'attitudes et de comportements racistes de la part de certaines personnes ou de groupes de personnes. Saint-Hyacinthe n'est pas située sur une autre planète et, à ce propos, on a déjà entendu un propriétaire de logements nous dire que les murs de son logement étaient blancs et devaient le rester, pour nous faire comprendre clairement qu'il ne louerait pas ce logement à des personnes d'origine africaine. Il y a aussi certains entrepreneurs qui nous ont dit être «ouverts» à embaucher des Africains, mais que leurs employés n'étaient pas prêts à franchir ce pas! Donc ... il existe encore une forme subtile de discrimination à l'égard de certains groupes de personnes immigrantes, il ne s'agit pas de le nier!

Mais, de façon générale, la société maskoutaine a cheminé et évolué à un rythme accéléré, depuis quelques années. En 2001, nous éprouvions toutes les difficultés du monde à trouver des logements pour les personnes immigrantes.

Depuis 2 à 3 ans, nous avons constitué une importante banque de propriétaires de plusieurs centaines de logements, qui font appel à nous, avant même d'annoncer dans les journaux leurs appartements ou logements à louer, afin de les offrir aux nouveaux arrivants, le cas échéant. Et, sauf quelques rares exceptions, tous y trouvent leur compte!

En outre, d'autres partenaires de notre région ont entrepris, depuis le même laps de temps, des tournées de sensibilisation des employeurs, afin de leur démontrer l'avantage pour eux d'embaucher une personne immigrante et d'aménager avec eux des programmes de sensibilisation auprès de leurs employés et, également, de faciliter l'insertion des personnes immigrantes dans le milieu de travail. Cette démarche connaît un franc succès!

En outre, depuis quelques années, notre organisme, en collaboration avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, organise des activités ponctuelles visant à faciliter l'intégration des jeunes immigrants à l'école. En plus de faciliter le jumelage entre des jeunes immigrants et des jeunes d'origine québécoise, nous bénéficions, en 2007-2008, d'une subvention gouvernementale ciblée, afin de concevoir et de mettre des coffrets de francisation à la disposition des jeunes élèves immigrants, ce qui leur permettra d'accélérer de façon significative leur apprentissage et leur connaissance pratique du français. On peut dès lors en conclure que ces jeunes immigrants pourront socialiser plus rapidement avec leurs pairs.

De plus, à chaque année, notre organisme invite les nouveaux arrivants à participer à des activités typiquement québécoises favorisant l'intégration des nouveaux arrivants, afin qu'ils baignent rapidement dans notre bouillon de culture: qu'il nous suffise de mentionner ici un repas à la cabane à sucre ou la cueillette des pommes. N'est-ce pas de merveilleuses façons de s'intégrer à un nouveau milieu de vie et de favoriser, par le fait même, le rapprochement interculturel?

D'ailleurs, notre région détient un des plus hauts taux de rétention des personnes immigrantes vivant dans notre communauté depuis au moins trois ans, soit de près de 97%, ce qui fait l'envie de quelques autres régions.

6. S'impliquer activement et rapidement dans la communauté d'accueil: un moyen efficace d'une intégration réussie

Madame **Jubilee Larraguibel** a dû fuir le régime Pinochet du Chili et a été accueillie au Canada, comme réfugiée politique, en 1987. Arrivée à Montréal et n'ayant pas droit aux cours de français offerts aux immigrants, elle est déménagée à Granby, avec sa famille, deux ans plus tard. Baignée dans un environnement francophone, en l'absence de d'autres personnes hispanophones dans son entourage, elle a alors compris la **nécessité** et l'urgence d'apprendre le français, afin de pouvoir s'intégrer à son nouveau milieu de vie. Elle a dû s'inscrire par elle-même à des cours de français, deux soirs par semaine. Ayant obtenu sa résidence permanente au Canada, l'année suivante, elle a pu alors bénéficier d'un cours de français à temps complet, mais durant seulement 3 mois et, surtout, à Sherbrooke, où elle devait se déplacer cinq jours par semaine.

Elle s'est ensuite inscrite à l'Université de Sherbrooke où, 3 ans plus tard, elle a obtenu un Bac.en Information et en Orientation professionnelle. Dès 1991, elle a commencé bénévolement à accueillir des personnes immigrantes et à les aider à leur intégration à la société d'accueil. En 1996, elle a été la directrice-fondatrice de Solidarité ethnique régionale de l'Yamaska, un organisme d'accueil et d'aide à l'intégration des personnes immigrantes. Lorsqu'en 1999, le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a confié à notre organisme la même mission pour la région maskoutaine, madame Larraguibel a alors été nommée responsable des services aux immigrants, poste qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Son message aux personnes immigrantes: «**Apprenez le français et impliquez-vous au sein de la société d'accueil, afin de vous y intégrer le plus facilement et le plus rapidement possible!**»

Quant à madame Jackeline Vanegas, réfugiée de la Colombie, arrivée à Saint-Hyacinthe en août 2004, elle reconnaît que la Maison de la famille des Maskoutains est un organisme où elle se sent comme chez elle, grâce à un accueil chaleureux. Notre organisme l'a supportée dans tout son parcours d'immigration, du début à la fin. «La Maison de la Famille nous fait sentir comme ses enfants adoptifs, parce que dès notre arrivée, elle s'occupe de tout, de **A** à **Z**, car nous sommes comme des bébés quand nous arrivons, surtout qu'on ne peut pas communiquer à cause de la langue.», affirme-t-elle. Une des choses les plus précieuses pour son intégration au Québec et à Saint-Hyacinthe est, selon elle, le **cours de francisation** de 8 mois, à temps complet, qu'elle a suivi au Cégep.

Madame Vanegas considère que toutes les activités organisées par la Maison de la Famille permettent aux personnes immigrantes de connaître les us et coutumes d'ici, comme, par exemple, la cabane à sucre, qui a été toute une découverte pour elle. «C'est quelque chose de nouveau pour nous, la Semaine québécoise des familles, la nourriture traditionnelle et encore plus!», ajoute-t-elle. Au cours des diverses activités de rapprochement interculturel, cela lui permet également de nous faire part des divers aspects de sa propre culture, notamment les danses de son pays, les mets et les vêtements traditionnels et typiques de son pays d'origine.

Madame Vanegas a su **s'impliquer rapidement** au sein de la société maskoutaine, à un tel point que depuis un an, elle est membre du conseil d'administration de notre organisme.

En conclusion, messieurs les commissaires, ces deux témoignages nous démontrent indubitablement qu'un **accueil** empreint d'un **esprit d'ouverture** aux différences culturelles, jumelé à une **volonté ferme** de la personne immigrante de **s'impliquer** dans son nouveau milieu de vie, constitue une combinaison gagnante facilitant son intégration et ses relations avec ses concitoyens maskoutains.

Par: Jacques Poirier
Directeur